

Maison de village de Bonnerue (Bonnerue n°20a , 6660 Houffalize)

Contrat d'occupation

Pour :

- Un rez-de-chaussée sans cuisine, nettoyage de la salle et charges comprises : 190 €.
- Un rez-de-chaussée avec cuisine, nettoyage de la salle et charges comprises : 250 €.
- Cérémonie dans le cadre d'un décès pour les résidents de Bonnerue (gratuit)
- Cérémonie dans le cadre d'un décès pour les non-résidents de Bonnerue : 200 € nettoyage et charges comprises.
- Une réunion où manifestation sans but lucratif 75 € (sans caution).

Dans un soucis d'économies énergétiques les frigos ne seront branchés que 24 heures à l'avance .

En date du :

Par Madame / Monsieur

Adresse :

Téléphone/gsm :

e-mail :

- Agissant en son nom.
- Agissant au nom de l'association

Adresse :

Téléphone/gsm :

e-mail :

Pour y organiser :

Caution : 100 € à verser sur le compte BE84 0689 0887 3859 de l'ASBL « les Surus de Bonnerue »
Bonnerue n° 20a 6660 Houffalize, au moment de la réservation de la date de l'activité,
payée le / / 20.....

Prix : euros à verser sur le compte de l'ASBL BE84 0689 0887 3859 **au plus tard à la remise des clefs / payés le / / 20... .** Remise des clefs au plus tôt 3 jours avant la manifestation.

Le locataire déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur qui fait partie intégrante du présent contrat et en avoir reçu un exemplaire. Il s'engage à le faire respecter.

Le règlement général de police est de stricte application en matière de tranquillité, propreté et sécurité publiques.

Le présent contrat est rédigé en deux exemplaires (un pour chacune des parties).

Fait à, le / / 20.....

Le représentant du comité de gestion
de l'ASBL « Les Surus de Bonnerue »

Le locataire
Avec la mention « Lu et approuvé »

Nom, Prénom et signature :

Nom, Prénom et signature :